

Louise Desforges

2010/01/01

☐ Lexique

# Nos mots pour le dire

**Q**uoi qu'en pensent quelques linguistes mal intentionnés, les mots du français québécois sont essentiels. Les Québécois les emploient, avec et à côté des mots du français de référence ; ensemble, ils forment un système, le français québécois, qui témoigne du présent et du passé de ce coin d'Amérique. Souvent conservés d'un usage français plus ancien, du vocabulaire de nos marins d'ancêtres et des régions de France d'où ils viennent, parfois empruntés à nos étouffants voisins anglophones, plus rarement aux langues amérindiennes, ou encore forgés par nous, les mots québécois sont, comme tous les autres, ou précis, ou larges et polysémiques. Et des réalités apparaissent, qui ne sont pas toujours les mêmes ici et ailleurs, et des mots nouveaux se créent, qui ne sont pas forcément les mêmes ici et ailleurs ; d'autres mots languissent et meurent, ici et ailleurs, quelquefois bousculés par les derniers arrivés.

Les mots québécois n'ont pas eu une vie facile, comme c'est souvent le cas des mots régionaux. Ils ont été traités avec mépris ou condescendance par les voisins étouffants [1], par les étrangers et souvent par ceux-là même qui les utilisaient, puisqu'ils semblaient traduire la situation d'infériorité économique et sociale des francophones du Québec. Dans ce pays, on a la langue chatouilleuse et toujours des restes de débat linguistique à réchauffer ; aussi, il nous paraissait intéressant de vous présenter quelques mots caractéristiques du français québécois, choisis presque au hasard.

## Les mots à large spectre ou polysémiques

Mot français – issu du vieux norrois, qui donnera *croc* –, *croche* apparaît comme adjectif dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, de la 1<sup>re</sup> édition en 1694 à la 8<sup>e</sup> en 1932-5. Dans la 9<sup>e</sup> édition, on ajoute que cet usage du mot est *vieilli*.

Le mot *croche* est très vivant au Québec, et il est utilisé comme adjectif, nom et adverbe. Comme adjectif, au sens propre, il renvoie à ce qui est « tordu, courbé », à l'image du crochet. Le français standard, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, a progressivement remplacé *croche* par un dérivé, « crochu », qui a un sens voisin de *croche* et est employé de la même façon. Des deux côtés de l'Atlantique, il sera donc question d'une *jambe croche/crochue* ; le *nez croche* penche d'un côté, le *nez crochu* est recourbé comme un bec d'aigle. Au sens figuré, les *doigts croches/crochus* témoignent de l'avidité de leur propriétaire.

Le sens du terme s'est cependant considérablement élargi au Québec : est *croche* tout ce qui n'est pas comme il se doit. Beaucoup de mots ou de périphrases sont donc nécessaires pour le traduire. On aura, par exemple, une *planche croche* ou un *tableau croche* (« planche tordue, tableau de travers »), les *yeux croches* (« qui louchent », ou alors, au figuré, « qui lorgnent quelque chose ou quelqu'un »), des *affaires croches* (« louches » ou « carrément malhonnêtes »), un *homme croche* (« malhonnête » ou « hypocrite ») – que l'on ne confondra pas avec *un vieux tout croche* (« courbé », « bossu »). Le français québécois fait la distinction entre *croche* et *tout croche* (qui ne peut être traduit par « très croche »). Ainsi, une *maison croche* « s'affaisse », « penche d'un côté », alors qu'une *maison tout* (sic) *croche* est « en désordre », « mal ou pas aménagée », ou encore, « mal construite ». De la même façon, un individu parfaitement honnête se sent par moments *tout croche*, « mal dans sa peau » ou « malade ». Comme substantif masculin, un *croche* peut être « un homme croche » ou encore « ce qui n'est pas droit » ; il remplace « virage » pour ce qui est du chemin, « méandre » pour le cours d'eau *qui fait un croche*, ou « petit détour » quand le Québécois *fait un croche par l'épicerie en rentrant*.

*Croche* est aussi un adverbe, malgré le français de référence, qui, plus sévère, le remplace par « mal » ou « de travers », comme dans *tu fais ça tout croche, il joue* (d'un instrument) *tout croche*. De même, *il marchait tout croche* peut se dire « tituber » ; *il a parlé tout croche*, « il a dit n'importe quoi » ou bien « son élocution était difficile ».

Pour finir, deux emplois plus excentriques de *croche* : *regarder croche* et *penser croche*. Le premier renvoie à « menacer du regard », à « désapprouver », et le second, généralement, à « tout traduire en termes sexuels ». Les Français continuent à employer *croche* dans l'expression « croche-pied » (que les Québécois appellent *jambette*) et les Québécois n'utilisent *crochu* que quand il s'agit des « atomes crochus ».

## Lousse

Emprunt intégral à l'adjectif anglais « loose », *lousse* a pris au Québec presque tous les sens qu'il a en anglais ; intégré au français québécois par son orthographe, il y est devenu à la fois nom, adjectif et adverbe. Il est consigné pour la première fois dans le *Glossaire du parler français du Canada* (éd. 1930). Est *lousse* ce qui est sans contrainte ni pression, désordonné, libéré et même généreux.

*Lousse*, nom commun masculin, est souvent utilisé avec l'article partitif *du*, comme dans l'expression *donner du lousse* ou *lâcher du lousse*. Il faut traduire ces syntagmes, quand le complément est une personne, par « donner une marge de manœuvre », « accorder plus de liberté » ; quand le complément est un objet, par « relâcher ». *Avoir du lousse*, pour une personne, c'est « avoir la possibilité de se laisser aller », peut-être aussi « avoir de l'argent à dépenser » ou encore « avoir une autorisation, une permission spéciale ». Le *lousse*, c'est « ce qui n'est pas dense », « pas tendu », « pas compact », « pas rigoureux ». Il y a du vide dans le *lousse* comme *il y a du lousse dans ton paquet*. Comme adverbe, *lousse* suit le verbe, et *lâcher lousse* va plus loin que *lâcher du lousse* (où *du* est un partitif) ; *lâcher lousse*, c'est « donner toute liberté », aux enfants par exemple, ou « libérer » un prisonnier. On se *lâche lousse* quand on « flambe son argent », quand on « s'éclate ».

C'est comme adjectif que *lousse* est employé le plus souvent, soit seul, soit précédé de la préposition *de*. Cet écrou est *lousse*<sup>[2]</sup> (« insuffisamment serré ») ; ton pantalon est *lousse* (« trop grand ») ; je veux un manteau *lousse* (« ample ») ; mon oncle Edmond était *lousse* (« généreux » ou « pas très exigeant ») ; as-tu un 20 \$ *de lousse* (« de disponible ») ; elle a les cheveux *lousse* (« pas attachés », « au vent ») ; du thé *lousse* (« en vrac », « sans sachet »). Une écriture *lousse* n'est « pas très rigoureuse ».

Comme beaucoup d'anglicismes intégraux, *lousse* est critiqué au Québec.

## Gosser

Emprunt aux parlers de l'ouest de la France, *gosser* s'installe très tôt au Québec dans le sens de « sculpter, travailler un bout de bois avec un couteau » et, au figuré, de « courtiser une jeune fille ». Ce deuxième sens semble s'estomper[3].

Le premier sens de *gosser* s'est considérablement développé au Québec. Si toujours on *gosse du bois* (pour en tirer des copeaux, par exemple), on peut *gosser* bien autre chose : *gosser* est devenu « agir sur un matériau ». Le pronominal *se gosser* est employé lorsqu'il s'agit d'un matériau malléable, « qui se gosse bien ». (Ce n'est pas le cas des poils de grenouille : *gosser des poils de grenouille*[4] est l'équivalent de « couper les cheveux en quatre ».) Dans un emploi transitif indirect, le sens s'élargit : *gosser sur* ou *gosser après* une chose, c'est « travailler à la transformer, à la rendre utilisable » ; *je gosse après la machine à coudre* se traduirait donc par « j'essaie de la réparer », avec, en sous-entendu, « sans trop savoir comment m'y prendre ». Il y a toujours quelque chose d'artisanal dans le *gossage*[5], quelque chose qui relève du « bricolage ». *Gosser*, c'est peu sérieux, peu valorisé, par les autres et celui-là même qui s'y adonne. *Aujourd'hui, j'ai gossé dans mes papiers* ou encore *j'ai gossé à la maison* peut se dire « j'ai fouillé – farfouillé – dans mes papiers », « je suis resté à la maison en faisant des petits travaux », ou même « en ne faisant rien ». *Qu'est-ce que tu gosses ces temps-ci ?* sera traduit par « À quoi travailles-tu ? », voire par « Qu'est-ce que tu fais ? ». Comme on gosse le bois et d'autres matières, il est possible de *gosser* quelqu'un, de le « tourmenter par des demandes réitérées ».

Au singulier, le déverbal *gosse* se trouve dans *patente à gosse*, difficilement compréhensible hors Québec, mais qui couvre une partie du sens de « bidule, trucmuche, bricole, schmilblick ». Il s'agit d'un objet étrange, surprenant ; en général, il semble bricolé, dépourvu de sens, d'utilité et à fortiori de nom. Au pluriel, source de confusion avec nos cousins français, les *gosses*[6] (qui, comme tout ce qui se situe entre les épaules et les genoux, est considéré comme vulgaire) sont l'équivalent des – aussi vulgaires – « couilles » ; ici comme ailleurs, on dira d'un homme qu'il en a, ou pas.

## Poigner

Attesté en 1582 dans le sens de « toucher avec le poing, empoigner », *poigner* est encore employé en ce sens dans certaines régions de France ou de Wallonie. En français de référence, on le remplace par les verbes « prendre », « attraper », « saisir » et, dans un registre plus familier, par « choper », « pincer » ou « capter ». Au Québec, on a supprimé à l'écrit le *i* de *poigner*, qui n'est pas prononcé.

Au sens propre de « saisir avec la main<sup>[7]</sup> », on peut *pogner* une balle, la main de quelqu'un, un chat par la peau du cou. Au sens figuré de « saisir, capter », il est possible de *pogner* un canal (ailleurs, on dit « une chaîne ») à la télévision, de *pogner* une blague, un sous-entendu. Mais les Québécois *pognent* bien d'autres choses : un rhume, par exemple, une contravention, l'autobus, ce qui se traduirait par « attraper » ou, dans un registre plus familier, par « choper<sup>[8]</sup> ». Il est également possible – toujours dans le sens d'« attraper », de « prendre », de « pincer » – *dese faire pogner* par la police, par son père, son prof, bref par les personnes qui nous surprennent dans une position incongrue. Dans le sens de « prendre », on peut, en voiture, *pogner* l'autoroute ; au travail, *pogner* le contrôle. Dans des sens plus excentriques, il arrive de *pogner les nerfs*, « s'énerver » (il est souvent employé à la forme négative : *pogne pas les nerfs !*) ; de *pogner le motton*, « être ému » (on dira aussi, à la forme passive, le *motton<sup>[9]</sup> m'a pogné*) ; il arrive aussi de *pogner le fixe*, « avoir les yeux dans le vague ».

Mais le verbe *pogner* n'a pas que des emplois transitifs. Intransitivement, *un gars qui pogne* est « un mec qui plaît, qui a du succès » ; on peut dire la même chose d'une mode, d'une chanson ; *le feu qui pogne*, c'est « le feu qui prend » ; une sauce blanche *pogne* quand elle « prend », quand elle est bien liée ; un potage *pogne au fond* quand il « attache au fond » ; *la chicane pogne* quand « la dispute commence ». Le verbe peut également être utilisé à la forme pronominale, comme dans *ils se sont pognés*, pour « ils se sont disputés, battus<sup>[10]</sup> ». C'est plutôt à « trouver » qu'il faut recourir pour traduire *il s'est pogné une fille* ; d'aucuns, plus osés ou plus jeunes, prétendent que ce syntagme implique nécessairement des échanges sexuels. Quant à l'expression vulgaire *se pogner le cul, le beigne*, elle peut être traduite par le « se faire chier » des Français – qui se situe dans le même registre – ou par « ne rien faire ». *Pogner* peut aussi être le synonyme de « coincer », au propre comme au figuré, comme dans *se pogner le doigt dans la porte*. C'est également le sens de son participe passé

adjectivé : *rester pogné* à un endroit, c'est être empêché d'en sortir ; un *gars*<sup>[11]</sup> *pogné* est un « mec guindé, coincé ».

Nathalie Bacon (1997), qui a rédigé son mémoire de maîtrise sur le verbe *pogner*, a trouvé environ soixante emplois différents du mot et elle en situe l'origine à la fois dans le latin *pugnus*, « poing », *pugnare*, « combattre » et *pungere*, « piquer (en faisant souffrir) ».

## Les mots québécois précis, anciens ou nouveaux

Certains mots québécois sont beaucoup plus précis. Quelques-uns renvoient à une réalité qui n'existe pas en France et n'ont donc pas d'équivalent en français standard. On le voit, par exemple, avec *babiche* (le mot et la chose viennent des Amérindiens), qui renvoie à des lanières de peaux servant à confectionner des fonds de chaises ou de raquettes. C'est aussi le cas de *maringouin* (dont le nom vient des langues tupi-guarani d'Amérique du Sud), insecte diptère d'Amérique de la famille du « cousin » français – sans jeu de mots –, ou de *bouscueil* (de « bousculer », innovation québécoise), « amoncellement des glaces en hiver sur les cours d'eau<sup>[12]</sup> ». Ce dernier mot est employé à partir de la région de Québec et en aval, où les marées du Saint-Laurent produisent beaucoup de *bouscueils*.

D'autres mots, souvent des mots français ou de certaines régions de la France, ont traversé l'Atlantique avec nos ancêtres, et ils y sont restés, alors qu'ailleurs on les oubliait, les remplaçant. Ils sont pourtant souvent plus précis que les mots qu'on utilise en France maintenant. Ainsi le terme *blonde* (origine germanique probable, attesté en France au XVII<sup>e</sup> siècle) est-il plus précis que les – vagues – « amie » ou « copine », et que « fiancée », les fiançailles étant souvent devenues virtuelles pour les « fiancés » d'aujourd'hui. De la même façon, le verbe *peinturer* (attesté au XII<sup>e</sup> siècle pour « rehausser de couleurs, orner ») a très tôt été supplanté en France par « peindre », *peinturer* devenant dès lors lié au barbouillage. Au Québec, les deux verbes se côtoient, celui-ci étant réservé à l'application de peinture sur un mur, celui-là à l'activité de l'artiste. D'autres mots ont été conservés, *tuque*<sup>[13]</sup> par exemple. Ce mot, dont on ignore l'origine exacte, n'existe plus en France – il a cependant migré au Canada

anglais et aux États-Unis[14] –, mais il est très présent au Québec, surtout l'hiver. Le « bonnet », qu'on utilise en Europe, paraît un peu léger pour affronter les grands froids québécois ; ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la *tuque* nous vient du parler d'une région froide, celle des Hautes-Pyrénées.

Il est également des mots longtemps décriés par des linguistes québécois bien-pensants. Ces mots sont pourtant bien français. Ainsi, *partisan* a été emprunté à l'italien « partigiano » ; l'anglais l'a repris au français sans en changer la forme. À partir du premier terme, l'italien a formé « partigianeria », et l'anglais, « partisanship ». Quand, il y a plus de cent ans, les Québécois ont créé *partisanerie*[15] (formé avec le suffixe français *erie*, comme dans *chevalerie*), beaucoup ont crié haro sur l'anglicisme parce que ce terme traduisait si bien « partisanship ». La facture de ce mot est pourtant si française qu'il a été utilisé depuis 1934[16], alors qu'il n'apparaissait dans aucun dictionnaire. Aujourd'hui, il se répand par l'intermédiaire du sport en France, où on le considère comme un emprunt à l'italien. Si *partisanerie* commence lentement à se tailler une place en français outremer, il n'en est pas de même pour *prélart*, au sens de « recouvrement de sol », seul sens où il est employé aujourd'hui au Québec. Ce mot, d'origine inconnue, est pourtant utilisé en français de référence au sens de « bâche qui protège les marchandises sur le pont d'un navire ». Le terme, qui appartient donc au vocabulaire marin, a connu au Québec un glissement de sens lorsque apparurent, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers « linoleums » (à partir du latin « linum », *lin*, et « oleum », *huile*, puisqu'il contenait de l'huile de lin), ainsi nommés par leur inventeur anglais. Les Français ont emprunté aux Anglais le mot avec la chose ; les Québécois ont utilisé le vieux mot français qu'ils connaissaient, puisqu'il s'agissait encore de toile imperméabilisée. L'Office québécois de la langue française (OQLF) considère que *prélart* appartient au « registre familier », alors que *linoléum* relèverait d'une « langue plus recherchée ».

D'autres mots de création québécoise par leur formation ou par leur sens sont plus récents. Du nombre, on retiendra courriel et motoneige. Le premier, contraction et fusion des mots « courrier » et « électronique », est très français par sa facture (ce *el* de *courriel*, heureux hasard des choses, correspond à un vieux suffixe français). Accepté relativement tard (en juin 2003) par la Commission générale de terminologie et de néologie, il n'est pour ainsi dire pas utilisé dans les pays francophones d'Europe, puisqu'on y avait déjà adopté le terme « mail » « i-mél » ou « e-mail », issu de l'anglais

(qui l'avait emprunté au français *malle-poste*, qui l'avait emprunté à l'allemand). La *motoneige* vient, elle, du Québec, et le mot qui la désigne gagne lentement du terrain devant le terme *ski-doo* (marque déposée), peut-être à cause de son dérivé *motoneigiste*. La périphrase *scooter des neiges*, autrefois utilisée par nos cousins français est, elle aussi, en voie de disparition.

## Et pour conclure : les registres, Kipling et une histoire

Les mots *croche*, *lousse*, *gosser* et *pogner* sont présents dans notre littérature et dans la bouche de nos hommes politiques ; la plupart des Québécois les utilisent à un moment ou à un autre, surtout dans un registre familial, probablement parce qu'existent des mots en français de référence pour désigner à peu près la même réalité. De la même façon, c'est sans doute parce qu'existe *linoléum* que l'OQLF juge que *préart* est plus familier. Les mots régionaux et ceux qui sont issus de l'argot risquent fort de se trouver dans un registre familial, puisque les mots, comme les personnes, sont soumis à une hiérarchie fondée sur l'origine. Ils sont aussi soumis à la raison du plus fort et, souvent, à la mode, qui n'est d'ailleurs pas étrangère à la raison du plus fort<sup>[17]</sup> ; mais, cela, comme dirait Kipling, c'est une autre histoire.

Un jour, il y a bien longtemps, au temps où nous ne pouvions imaginer qu'un jour la télé soit en couleurs, ma mère avait vu un jeu télévisé où s'opposaient des participants francophones d'un peu partout. Une des réponses était *bouilloire*, et la Québécoise avait fait le mot *canard*<sup>[18]</sup> silencieusement, avec ses lèvres, sans arriver à retrouver la *bouilloire* standardisée. Maintenant, on n'emploie que des *bouilloires* pour chauffer l'eau au Québec.



### PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

*Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey,

Paris, Le Robert, 1998.

*Dictionnaire historique du français québécois, monographie lexicographique de québécismes*, sous la direction de Claude Poirier, PUL, 1998.

*Le nouveau petit Robert de la langue française*, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Le Robert, 2008.

## SITES CONSULTÉS EN LIGNE

BACON, Nathalie, TLFQ, Université Laval, « Des mots en vedette », n<sup>os</sup> 4, 6, 7, *Chronique linguistique du TLFQ*, mai, juillet, août 1997

[www.tlfq.ulaval.ca/chronique](http://www.tlfq.ulaval.ca/chronique)

*Banque de dépannage linguistique*, Office québécois de la langue française

[www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt\\_bdl2.html](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt_bdl2.html)

*Dictionnaire canadien-français* (Silva Clapin – 1894)

[www.dicocf.ca/clapinb00.html](http://www.dicocf.ca/clapinb00.html)

*Dictionnaire de l'Académie française*

[dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/index.htm](http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/index.htm)

*Glossaire du parler français au Canada* (Société du parler français au Canada – 1930) [www.dicocf.ca/](http://www.dicocf.ca/)

*Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada* (Oscar Dunn), [www.dicoperso.com/list/17](http://www.dicoperso.com/list/17)

*RABASKA, Capsule de chez nous*, par Serge Fournier

[www.rabaska.com/super/chroniques/auteurs/serge\\_go.htm](http://www.rabaska.com/super/chroniques/auteurs/serge_go.htm)

- 1 C'est d'ailleurs l'écrivain A. Trollope qui, le premier, en 1861, traite les Québécois de « porteurs d'eau et d'équarisseurs de bois » (lire l'anecdote dans Claude Poirier, « Porteurs d'eau, les Québécois ? », « Des mots en vedette », *Chroniques linguistiques du TQLF*, n° 2, avril 1997). [\[Retour\]](#)
- 2 Dans certains sens de *lousse* utilisé comme adjectif, le français québécois emploiera aussi un autre anglicisme, d'un registre plus populaire, *slack*. [\[Retour\]](#)
- 3 *Gosser* dans le sens de « courtiser », de « draguer les filles » et de « s'amuser » apparaît dans le *Trésor de la langue française au Québec* (TLFQ), dans le *Dictionnaire canadien-français* et dans *Le Glossaire du parler français au Canada* ; mais nous ne l'avons jamais entendu employé de cette façon. Si un homme *gosse* une femme aujourd'hui, il semble bien que ce soit parce qu'il l'ennuie, l'agace ou qu'il est trop insistant. [\[Retour\]](#)
- 4 L'expression *gosser des poils de grenouilles* a été popularisée par Jacques Parizeau. [\[Retour\]](#)
- 5 *Gossage* est un dérivé de *gosser*, comme l'est d'ailleurs *gosseux*, « celui qui *gosse* ». [\[Retour\]](#)
- 6 Les *gosses* québécoises viendraient de *cosse*. [\[Retour\]](#)
- 7 C'est de cette acception du mot que relève également *se poigner* de l'argot français, pour « se masturber ». [\[Retour\]](#)
- 8 Les Français emploient également le verlan *pécho* ; cette mode du verlan n'a pas frappé le Québec. [\[Retour\]](#)
- 9 Il y aurait beaucoup à dire sur le vieux mot français *motton*. Nous le ferons une autre fois peut-être. [\[Retour\]](#)
- 10 Nathalie Bacon (1997) a d'ailleurs recensé *pogner* en ce sens de « se

battre » en français du XVI<sup>e</sup> siècle, et dans le sens de « frapper, battre quelqu'un » au XIX<sup>e</sup> siècle. [\[Retour\]](#)

11 Le mot *gars*, emporté par la déferlante des *mecs* – *keums* en verlan – depuis le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle en France, se porte encore très bien, merci, au Québec. [\[Retour\]](#)

12 Le mot *bousqueil* est plus fréquent aujourd'hui dans ce sens que dans celui de « mouvement des glaces au printemps », que retient *Le petit Robert*. [\[Retour\]](#)

13 Le mot *tuque* a donné naissance à une expression familière, *attache ta tuque !*, métaphore qui deviendrait sans doute outre-Atlantique « tiens-toi bien, ça décoiffe ! » [\[Retour\]](#)

14 *Tuque* est consigné dans le *Webster* de 1970 et dans le *New Penguin* de 2000 comme un mot du français canadien, issu du français « toque » – ce qui est contesté. [\[Retour\]](#)

15 Voir, à ce sujet, Claude Poirier, « Le français au Québec », *Histoire de la langue française, 1914-1945*, sous la direction de G. Antoine et R. Martin, Paris, CNRS éditeurs, 1998, p. 763. [\[Retour\]](#)

16 « J'en ai assez de la partisanerie, si j'eus jamais pour elle quelque penchant », Jean Guéhenno, *Journal d'un homme de 40 ans*, Paris, éditions Grasset, 1934. [\[Retour\]](#)

17 C'est ainsi que toutes les langues du monde empruntent des mots anglais aujourd'hui. [\[Retour\]](#)

18 En ce sens, *canard* est un mot qui nous vient de l'ouest de la France. [\[Retour\]](#)



## Louise Desforges

Enseignante retraitée du Collège Ahuntsic